



ANNEE MISSIONNAIRE, ECOLE DE L'EVANGILE, ANNEE DE FORMATION A L'EVANGELISATION

Des années au service de l'engagement et du discernement

Eveiller à l'appel de Dieu pour soi, discerner un appel singulier, accompagner un chemin vocationnel, trois étapes qui demandent du temps.

Les services diocésains des vocations sont au service de la croissance humaine, spirituelle et ecclésiale des personnes qui leur sont confiées.

Les années missionnaires, école de l'Evangile, année de formation à l'évangélisation sont des propositions qui peuvent être faites aux jeunes accompagnés au sein des [services des vocations](#). Encore faut-il les connaître !

Un annuaire des propositions

[Cette fiche réactualisée chaque année](#) est une aide pour les services des jeunes et des vocations. Une telle année peut utilement trouver sa place dans l'itinéraire de vie d'une jeune chrétien s'interrogeant sur le sens de l'existence, désireux d'approfondir sa foi, voulant discerner sa vocation ou encore donner un an au service de l'évangélisation.

Mais aussi, devant les demandes des jeunes eux-mêmes voulant consacrer une « année pour Dieu », ou vivre « une année missionnaire », une « école d'évangélisation », un « enracinement de sa foi », « une année de fondation spirituelle », ...

Cette liste, non exhaustive présente des propositions peut rejoindre ces demandes.

Ne sont présentées ici que des démarches qui invitent à arrêter complètement pour un an, (ou au moins plusieurs mois) ses études, son travail et en acceptant une vie communautaire.

Il se peut que telles ou telles adresses aient pu changer durant cette année. N'hésitez pas à nous le signaler.

Dans vos régions, vous connaissez peut-être d'autres initiatives qui ne sont pas mentionnées ici, en faisant le lien, vous nous permettrez d'enrichir cette fiche.